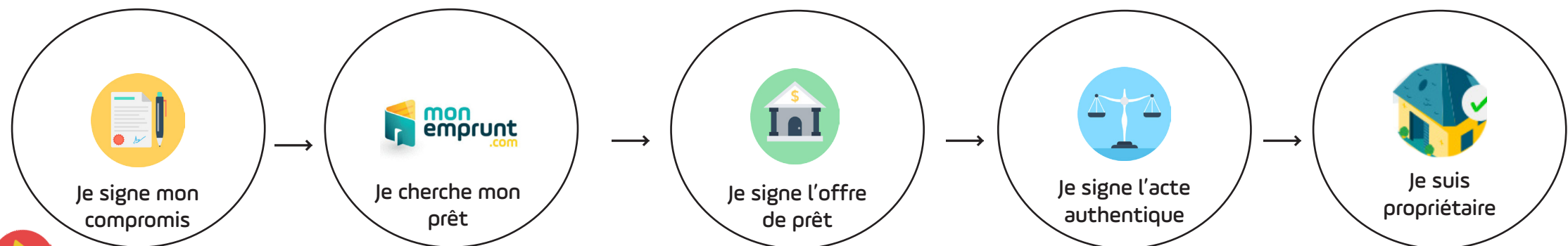


Les 5 étapes de mon projet immobilier



Vous avez 45 jours pour signer votre prêt immobilier suite à la signature du compromis.



Je décris mon projet en 5 minutes



Je reçois le préaccord et 3 propositions de prêt immédiatement avec monemprunt.com



Je signe le mandat et complète mon dossier avec un conseiller



Un expert négocie et optimise mon prêt avec les banques



Je choisis la meilleure offre de prêt

Vous avez 10 jours de réflexion obligatoire.

L'offre signée doit être envoyée par voie postale le onzième jour pour être validée.

Je prends rendez-vous avec mon notaire pour signer l'acte d'achat.

Quelques jours de délais pour la publication de la transaction par le notaire.



Contactez-nous !



Vous n'avez jamais été aussi prêt.

Tel : 09 52 36 14 12

teamcourtiers@monemprunt.com



*sous réserve de la réactivité des différentes parties-prenantes